ALPES SAVOIE NETTOYAGE

Organisation des Nations Unies
Monsieur le Secrétaire Général
Global Compact Office
NY 10017
NEW YORK

La société Alpes Savoie Nettoyage est une entreprise prestataire de services, dans le domaine de la propreté et du multiservices, implantée en région Rhône-Alpes depuis 1971.

Notre société adhère au Pacte Mondial et soutient ses principes depuis 2009.

Notre politique générale a pour ligne directrice la satisfaction client, objectif qui s'appuie sur notre réactivité et notre proximité.

Or, la satisfaction client et la pérennisation de nos partenariats ne suffisent pas en soi.

Assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs et salariés, les fidéliser, sont des objectifs que nous relevons, en lien étroit avec deux des quatre thèmes du Pacte Mondial : « les droits de l'homme » et « les conditions de travail ».

D'autre part, nous souhaitons que l'impact de notre activité, et celle de nos fournisseurs, sur l'environnement, soit limité.

C'est pourquoi notre démarche environnementale et de développement durable s'inscrit dans le respect des valeurs du Pacte Mondial.

Ainsi, la société Alpes Savoie Nettoyage renouvelle son engagement envers les principes du Pacte Mondial pour l'année 2013, et s'engage, ainsi que chacun de ses collaborateurs, à mettre en œuvre les mesures nécessaires afin de le pérenniser.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, nos respectueuses salutations.

Le 12 février 2013
Mr MARTINEZ Patrick
Président

GLOBAL COMPACT
Communication sur le Progrès 2013

Thème n° 1 : « les droits de l'homme » :

- Notre entreprise est basée en France et est donc soumise à la législation française, notamment au Code du Travail.

Nos fournisseurs sont également basés en France et respectent donc la même législation.

Nous restons donc vigilants concernant le respect des droits de l'homme, dans notre fonctionnement et notre organisation, afin de répondre à ce premier thème du Pacte Mondial.

Thème n° 2 : « les conditions de travail » :

- Des conditions de travail étudiées et facilitées, une étude des besoins des salariés, permettent entre autre une fidélisation de nos salariés.

La majorité de nos agents sur le terrain étant des femmes, nous souhaitons leur permettre de concilier vie privée et vie professionnelle.

Ainsi, nous faisons parvenir annuellement une fiche de souhaits à nos salariés, comportant leurs souhaits au niveau horaire et emplacement géographique de leur lieu de travail.

Cette fiche sera utilisée dans divers cas, notamment en cas de reclassement à faire.

- De plus, avec l'appui des actions menées par la fédération de notre branche (FEP= Fédération des Entreprises de Propreté) auprès des Pouvoirs Publics, nous cherchons, à notre niveau, à minimiser les temps partiels, qui sont sources de précarité, et à faire en sorte que les agents puissent avoir un nombre d'heures de travail hebdomadaires suffisant.

  L'étude se fait au cas par cas, à l'aide des fiches de souhait, et à l'aide de l'encadrement technique et du service ressources humaines.

- De plus, nous favorisons les actions de formation de nos salariés: pour cela, un de nos collaborateurs a pour mission de promouvoir les actions de formation pour l'ensemble du personnel, dans différents domaines :
  - Les formations obligatoires
  - Les formations permettant le développement des compétences ou leur validation
  - Les formations permettant le maintien des compétences pour un poste donné
  - Les formations à la demande des salariés (type Congé Individuel de Formation)
  - Et surtout les formations d'alphabétisation.

Ainsi, nous avons augmenté le nombre d'heures de formation en langue française depuis ces deux dernières années, selon le graphique suivant (290 heures de formation en 2011 et 968 heures de formation en 2012):

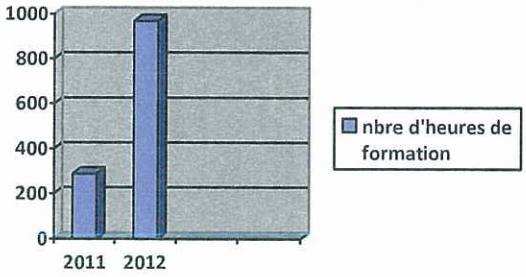

- Ensuite, notre taux de formation (réel / objectif du prévisionnel) depuis 2011 se maintient constant, puisqu'il oscille entre 60 et 80%.

  Ainsi, selon l'évolution ci-dessous, nous avons fait passer 74% des formations que nous nous étions fixées en 2011, et 60% en 2012.

De même, le nombre d'heures de formation total est passé de 2011 à 2012 de 551 heures à 1086 heures.

Enfin, nous utilisons entre 80 et 90% du budget formation, puisque sur l'année 2010-2011, nous en avons utilisé 90% et, sur l'année 2011-2012, 83%.

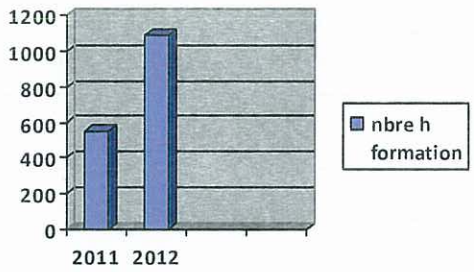

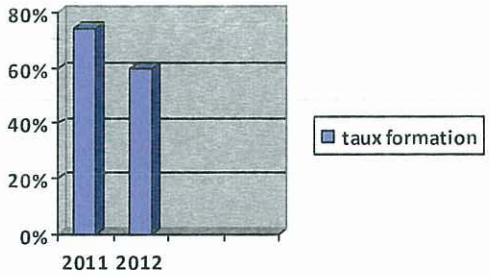

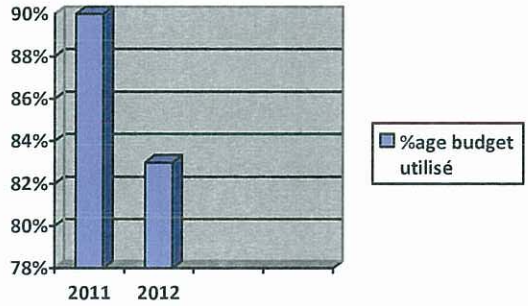

Thème n° 3 : « environnement » :

- L'environnement étant un des socles de notre engagement envers le Pacte Mondial, nous avons élaboré, au cours de l'année 2012, une charte fournisseurs à destination de nos fournisseurs de produits. Cette dernière reprend un certain nombre de principes, notamment l'obligation, pour nos fournisseurs de produits référencés, de nous proposer une gamme de produits ECOLABEL.

  Ainsi, pour nos dix plus gros clients, nous utilisons ce type de produits. De plus, nous les proposons systématiquement dans nos dossiers techniques commerciaux.

- Désormais, nous proposons également des produits sans VLEP (Valeur Limite d'Exposition Professionnelle), qui ont une double utilité : au niveau santé-sécurité pour nos agents, mais aussi au niveau environnemental.

- Nous investissons dans les véhicules hybrides dans le but de réduire nos impacts sur l'environnement. En 2012, 4% de notre flotte était composée de véhicules hybrides, contre 0% en 2011.

- Enfin, nous renforçons notre engagement dans le tri des déchets, engagement que nous avions déjà abordé en 2009. En effet, nous respectons le tri chez nos clients, et nous encourageons et améliorons même ce tri en réalisant avec le client un contrôle en contradictoire du tri de leurs résidents. Depuis 2011, nous nous maintenons à un taux de contrôle autour des 65% (réel/ objectif fixé), selon le graphique suivant :

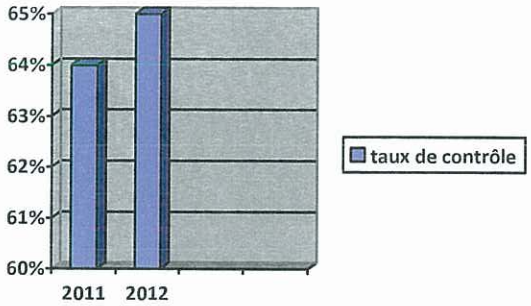

Thème n° 4 : « lutte contre la corruption » :

- Le dernier thème du Pacte Mondial ne nous est pas indifférent puisque nous sommes adhérents de la FEP (Fédération des Entreprises de Propreté).

Cette fédération a, entre autre, pour missions, de :

- Développer le secteur, et notamment de favoriser un environnement législatif et règlementaire favorable aux entreprises de propreté,
- Animer le dialogue social,
- Représenter la branche auprès des pouvoirs publics et agir au niveau européen.

L'ensemble de ces missions permet de favoriser la transparence et donc de lutter contre certaines formes de corruption.

- Enfin, notre politique d'achat responsable (sélection de produits) permet également, à son niveau, d'être partie prenante dans cet axe de travail du Pacte Mondial.